



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

**Conseil d'administration du FNUAP
Session Annuelle – Juin 2016**

Intervention de la Belgique

Débat général sur le rapport annuel du Directeur Exécutif et la revue à mi-parcours du plan stratégique – Lundi 6 juin 2016

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Exécutif,

La Belgique remercie le directeur exécutif pour son rapport annuel, la revue à moyen terme et les nombreuses annexes qui donnent une vue très documentée de la mise en œuvre du plan stratégique et des résultats obtenus ainsi que des difficultés rencontrées.

La Belgique tient à féliciter le FNUAP pour les résultats obtenus à mi-parcours du plan stratégique et qui constituent déjà une contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable en ce qui concerne notamment la santé et les droits sexuels et reproductifs, y compris pour les jeunes.

Cependant, des progrès sont à faire dans les domaines où les résultats sont insuffisants notamment le renforcement des capacités pour la prise en compte de l'approche basée sur les droits dans la formulation et mise en œuvre des politiques au niveau national (produit 4, indicateur 14). Ce « produit » est important car il contribue à la prise en compte des plus vulnérables et à « ne laisser no one behind ».

Il est nécessaire de s'interroger sur les raisons qui limitent l'atteinte des résultats. Elles sont évoquées dans le rapport. Il paraît évident que le FNUAP pourra obtenir de meilleurs résultats si les priorités nationales prennent en compte la santé, les droits sexuels et reproductifs et la dynamique des

populations. Dans la mesure où ces domaines sont aussi repris dans l'Agenda universel 2030, on peut espérer un changement progressif au niveau national y compris dans les pays où les résultats sont les plus difficiles à atteindre. En conséquence, les résultats globaux du FNUAP seront améliorés avec la collaboration des Etats membres.

Le quatrième domaine de résultats relatif aux système de récoltes de données au niveau pays, leur analyse et utilisation pour l'établissement des politiques nationales est appelé à prendre de plus en plus d'importance surtout dans le cadre du suivi des progrès des pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'atteinte des objectifs de développement durable. Le rôle du FNUAP dans ce domaine est donc très important.

Dans ce contexte, nous attirons l'attention sur l'utilité des « méga données » et des technologies numériques comme évoqué lors de la séance du Conseil conjoint. La démarche d'innovation développée par le FNUAP en ce domaine est à saluer.

En ce qui concerne la Revue à moyen terme et les mesures d'adaptation du plan stratégique, nous partageons l'avis du FNUAP qu'il n'est pas nécessaire de modifier actuellement le plan stratégique - étant donné qu'il prend déjà en compte les différents objectifs de développement durable (qui sont aussi ceux de l'ICPD). Les adaptations proposées au niveau du cadre des résultats nous semblent appropriées.

Tenant compte du contexte actuel, des nombreuses situations humanitaires et crises migratoires, ainsi que du récent Sommet Humanitaire Mondial, nous approuvons la démarche du FNUAP visant à donner une plus grande importance à son rôle dans les situations humanitaires et à la prise en compte des droits sexuels et reproductifs avant, pendant et après les crises, à sa contribution à la résilience.

En ce qui concerne le Budget intégré et les difficultés financières la démarche d'austérité ciblée sur les dépenses de gestion nous paraît être un choix responsable. Nous apprécions la priorité donnée au

financement des activités de développement. Toutefois, les activités d'évaluation et d'audit doivent pouvoir garder un niveau suffisant de financement.

La Belgique est préoccupée par la diminution des ressources générales du FNUAP et se permet de rappeler leur importance pour la réalisation du plan stratégique.

La Belgique continuera à soutenir fermement la réalisation du plan stratégique du FNUAP par ses contributions majoritairement attribuées aux ressources générales, et complétées par des contributions supplémentaires aux programmes pays dans les nouveaux pays partenaires Guinée et Burkina Faso.

Enfin, nous tenons à remercier le FNUAP pour nous avoir donné l'opportunité de participer à la mission de terrain en Guinée, mission très intéressante dont les résultats seront abordés lors du conseil de septembre.

Je vous remercie de votre attention.